

A2B44 - Ingénieur-e en biologie animale

Mission	
Mettre en œuvre des programmes et développer des techniques expérimentales dans le cadre de projets de recherche sur l'animal	
Famille d'activité professionnelle	Correspondance statutaire
Expérimentation et production animales	Ingénieur d'études
Famille d'activité professionnelle REME	Emploi-type de rattachement REME
Enseignement supérieur - Recherche	Ingénieur
Activités principales	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser des interventions chirurgicales et assurer le suivi pré et post opératoire ▪ Surveiller l'état sanitaire et l'état de santé des animaux et administrer les traitements nécessaires ▪ Veiller au bien-être des animaux ▪ Observer le comportement des animaux et réaliser des mesures ▪ Traiter et analyser les données, mettre en forme les résultats pour leur présentation ▪ Mettre au point et réaliser des expériences de biologie (culture cellulaire, d'immunologie et de biologie moléculaire) ▪ Appliquer et faire appliquer les réglementations liées aux activités d'expérimentation animales ▪ Rédiger des rapports d'expérience ou d'études, des notes techniques ▪ Assurer le suivi de projets de recherches dans le domaine d'étude ▪ Transmettre ses connaissances et compétences dans son domaine d'étude ▪ Assurer l'application des principes et des règles d'hygiène et de sécurité ▪ Assurer une veille scientifique et technologique dans son domaine d'activité 	
Conditions particulières d'exercice	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Variabilité éventuelle des horaires de travail 	

Compétences principales
Connaissances
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Expérimentation animale : chirurgie et techniques opératoires (connaissance approfondie) ▪ Culture cellulaire, immunologie et biologie moléculaire ▪ Espèces animales concernées (connaissance approfondie) ▪ Cadre légal et déontologique ▪ Réglementation en matière d'hygiène et de sécurité ▪ Langue anglaise : B1 à B2 (cadre européen commun de référence pour les langues)
Compétences opérationnelles
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser des expérimentations sur l'animal (maîtrise) ▪ Savoir identifier une souffrance animale ▪ Concevoir des dispositifs expérimentaux ▪ Utiliser des techniques de biologie ▪ Gérer les relations avec des interlocuteurs ▪ Utiliser les logiciels spécifiques à l'activité
Compétences comportementales
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Capacité de raisonnement analytique ▪ Sens relationnel ▪ Sens de l'organisation
Diplôme réglementaire exigé - Formation professionnelle si souhaitable
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Licence ▪ Domaine de formation souhaitée : agronomie, formation scientifique ou technologique en biologie animale, formation à l'expérimentation animale (Décret 2013-118 du 1er février 2013)
Tendances d'évolution
Facteurs d'évolution à moyen terme
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Echanges scientifiques et technologiques avec les plateformes d'expérimentation animale ▪ Evolution de la réglementation et des recommandations en matière d'expérimentation animale, de faune sauvage et d'animaux de rente ▪ Développement des exigences éthiques et sociétales
Impacts sur l'emploi-type (qualitatif)
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation à la réglementation en expérimentation animale

Ancien code de l'emploi-type REFERENS	Ancien intitulé de l'emploi-type REFERENS
A2B24	Ingénieur en techniques d'expérimentation animale

